

Prodiguer soins et tailles



©cirou - CA17

Séances de formation à la gestion des arbres, haies et bandes boisées. Objectif : Prodiguer soins et tailles aux arbres et arbustes pour en assurer un bon développement.

Contacts



- Emily CHARVY - Antenne de Saintes - 05 46 93 71 05
emily.charvy@charente-maritime.chambagri.fr

- Eric CIROU - Siège de La Rochelle - 05 46 50 45 06
eric.cirou@charente-maritime.chambagri.fr

UN OISEAU DISCRET DE NOS PLAINES CULTIVÉES, L'ŒDICNÈME CRIARD

A connaître et reconnaître

A partir du mois de mars on peut entendre le soir, dans nos plaines céréalier, un oiseau au chant assez puissant. Il peut s'agir de l'Œdicnème criard, limicole terrestre connu parfois sous le nom de « courlis de terre » car son chant rappelle celui du Courlis. Espèce migratrice (il passe l'hiver en Espagne et en Afrique du Nord), il est présent en Poitou-Charentes entre mars et octobre. De petits groupes passent l'hiver chez nous. Espèce typique des milieux steppiques (Europe centrale), l'Œdicnème recherche des terrains secs, avec une végétation clairsemée et une bonne visibilité. Il s'installe chez nous dans les prairies sèches, les friches, les jachères clairsemées mais également dans les cultures de tournesol et de maïs (non irrigué) ou dans la vigne.



©T.Guyot

Carte d'identité

Longueur 40-44 cm, envergure 77-85 cm, poids moyen 430-500 g

Plumage brun strié de noir sur le dos.

Il a de longues pattes jaunes, une grosse tête avec de grands yeux à iris jaune.

Le bec est robuste, jaune à extrémité noire.

Son plumage lui permet de se cacher au sol dans la journée. Il se nourrit en soirée et de nuit d'invertébrés terrestres (fourmis, coléoptères, escargots,...) et de petits invertébrés (campagnols, petits lézards,...).

Les couples se forment dès l'arrivée sur les sites de nidification voire avant. La ponte (1 à 3 œufs) est déposée à même le sol entre début avril et début juillet. Le nid consiste

L'incubation dure environ 25 jours, les jeunes s'envolent à 36-42 jours. A partir de la fin juillet ces oiseaux forment des rassemblements postnuptiaux qui peuvent atteindre une centaine d'individus. Ils sont présents jusqu'à la migration en octobre-novembre. Ces rassemblements se font souvent sur les mêmes sites d'une année à l'autre, sur des chaumes de colza, des luzernières, ...

Statut en Charente-Maritime :

La région Poitou-Charentes accueille un tiers de la population nationale d'Œdicnème criard. L'espèce est présente dans les quatre départements. La distribution est assez irrégulière en Charente-Maritime, où les populations sont considérées stables.

Menaces :

Avec la diminution des prairies et jachères, l'espèce s'est adaptée aux cultures de printemps (tournesol, maïs). La destruction des œufs ou des poussins lors des travaux agricoles est une menace réelle (la moitié des causes connues de destruction d'œufs). L'impact de la réduction de la diversité et de la quantité d'invertébrés est plus difficile à évaluer. De même les menaces pendant les quartiers d'hivernage sont mal connues.

Mesures

Les mesures agri-environnementales proposées pour l'Outarde canepetière sont également favorables à l'Œdicnème criard. Il s'agit de réimplanter (ou d'entretenir) un couvert herbacé peu dense (jachère ou prairie) avec des dates d'intervention postérieures à l'envol des



@F.Mercier

Nid d'Œdicnème



©emile barbeleje

Projet financé par :



poussins. Le prochain dispositif 2015-2020 permettra a priori de retrouver les mêmes mesures. En Charente Maritime cela concerne la Zone de Protection Spéciale (ZPS) des plaines de Néré à Bresdon, sur laquelle la Chambre d'agriculture est opérateur MAE et animateur du DOCOB.

Sur les autres secteurs, la gestion des jachères et des délaissés avec les préconisations des cahiers des charges « MAE Outardes » sera favorable à l'Œdicnème et aux oiseaux nichant au sol.

Ex : principales préconisations du cahier des charges « amélioration d'un gel PAC »

- *Implantation d'un mélange de graminées et de légumineuses en faible ou moyenne densité (12 kg / ha maxi) ou de légumineuses pures (5 à 10 kg/ha). Objectif : avoir un couvert peu dense.*
- *Aucune intervention du 1er Mai au 31 Août.*
- *Entretien par fauche de préférence, par rapport au broyage, du 1er septembre au 30 avril, ou par pâturage du 1er septembre au 14 janvier.*
- *Réaliser obligatoirement fin avril, une fauche ou un broyage. La fauche est préférable au broyage. Objectif : avoir un couvert pas trop haut lors de l'arrivée des mâles.*

Sources : Site INPN.MNHN - Site LPO Vienne - Livre rouge des oiseaux nicheurs du Poitou-Charentes - LPO Vienne, Poitou-Charentes Nature. Photos : LPO

Contact : Martine GERON - Antenne de Saintes
05 46 93 71 05